

SAINTE MARIE DE GOSSE

Lettre
d'information
N° 9
Juillet 2019



BUDGET 2019

Le budget 2019 dont les taux d'impôts locaux demeurent inchangés se compose comme suit :

Section de fonctionnement : 953 034 €

Section d'investissement : 1 162 021 €

ECOLE

L'effectif pour la rentrée 2019 est à ce jour de **121** enfants.

Afin d'être conventionné PSO (Prestation de Service Ordinaire) et ainsi bénéficier des aides mises en place par la CAF, le Conseil Municipal a décidé de passer à une facturation au quotient familial à savoir :

	Quotient familial	Coût de l'heure
Accueil Périscolaire	0 < 775	1,25 €
	776 à plus de 2000	1,35 €

URBANISME - VOIRIE

Derniers terrains lotissement Pascouau

Le prix de vente des 2 derniers lots du macro avait été revu et fixé à 70 000 € en mars 2018. 1 an plus tard ces terrains n'ayant pas trouvé d'acquéreur le conseil municipal a décidé d'un abaissement du prix à 68 000 €. Le compromis de vente a été signé en Mai pour les 2 terrains.

Participation pour voirie et réseaux sur permis d'aménager « Balen »

Madame Françoise VOISIN a obtenu un permis d'aménager 17 lots à usage d'habitation, sur un terrain jouxtant le lotissement communal. Ces terrains étant inclus dans le périmètre des participations pour voirie et réseaux, il est exigé du propriétaire foncier le versement de cette taxe. Le montant de cette PVR dont doit s'acquitter Mme Voisin s'élève à 74 250€.

BÂTIMENTS

Ecole : Lieu de sommeil pour les enfants de maternelle

L'ancienne classe du directeur sera désormais utilisée en salle de sommeil pour les enfants de maternelle. Le remplacement de la porte d'entrée avec stores occultants électriques est approuvé pour la somme de 6349,18 €. Les travaux de peinture, de sols et d'électricité clôtureront cette réalisation.

Un dossier de demande de subvention a été présenté auprès du Conseil Départemental - Canton du Pays Tyrossais, au titre du Fonds d'Equipeement des Communes 2019.

Ancienne Poste

Les travaux de réaménagement de l'ancienne poste en 2 locaux commerciaux : 1 boulangerie et 1 salon de coiffure et 1 appartement à l'étage, ont débuté en Mars. La démolition intérieure et le toit sont achevés.

- La boulangerie sera tenue par Mme Cécile Barbier qui possède déjà une boulangerie Bio à Cauneille. A Sainte Marie elle fabriquera du pain de tradition avec de la farine label rouge.
- Le salon de coiffure sera tenu par Pauline Lesclaux déjà installée coiffeuse à domicile.



Etat salissure du fronton

Il est constaté un état de salissure avérée du fronton seulement 2 ans après son édification. Le problème sera évoqué avec l'architecte et le constructeur.

Augmentation du prix de la restauration scolaire

Depuis le 3 novembre 2014 le prix d'un repas à la cantine payé par les parents est de 2,20 €. Une nouvelle étude a été réalisée sur le coût de revient d'un repas. Compte-tenu du prix des denrées, du coût salarial, des frais liés à la prestation de services, il apparaît nécessaire d'augmenter le prix du repas de 0,10 €.

- Considérant les efforts consentis par la commune pour le maintien de ce lieu de vie et la qualité des repas confectionnés.

- Considérant néanmoins la progression du coût des charges opérationnelles et de structures.

- Considérant les différents tarifs pratiqués aux alentours.

Le conseil municipal a décidé de fixer le prix du repas à payer par les parents à la cantine scolaire à 2,30 € à compter de la rentrée scolaire 2019-2020.

Site Internet : saintemariedeqosse.fr

Le nouveau site internet est en ligne. Vous y trouverez : des liens pour vous aider dans vos démarches administratives, les comptes rendus CM, les lettres d'infos, les bulletins municipaux, les tarifs, règlements, inventaire et fiche de réservation de salle et matériel etc.....

Les artisans, commerçants n'étant pas encore référencés et souhaitant l'être peuvent le faire en envoyant leurs coordonnées à la Mairie.

Plan Communal de Sauvegarde

Dans le cadre des obligations faites aux Maires de pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours la commune a élaboré en 2017 un plan communal de sauvegarde avec l'aide administrative et technique du centre de gestion et de l'association des Maires des Landes.

Les événements climatiques pluies torrentielles, tempête et inondation, subis en 2018 ont permis de démontrer l'utilité de ce dispositif mais également fait ressortir des axes d'amélioration. C'est la raison pour laquelle, un groupe de travail l'a actualisé afin de réorganiser et ajuster les équipes d'intervention.

Le nouveau PCS a été porté à la connaissance des services de secours, de la brigade de gendarmerie du secteur et des services de l'Etat.

Formation Sauveteur Secouriste du Travail

A la demande de plusieurs employées de l'école, Stéphane SIMON, habilité en la matière, a effectué une session de formation « Sauveteur Secouriste du Travail »

Réflexion sur les tarifs à fixer pour les loyers des deux commerces et appartement de l'Ancienne Poste

Un emprunt de 412 000 € a été voté pour les travaux d'aménagement de deux commerces et d'un appartement dans le bâtiment communal « Ancienne Poste ». La commission des finances a fait une première étude de possibilité des différents loyers. Ces propositions seront réexaminées et approuvées prochainement.

Gestion de la location des salles

Le bilan d'occupation des salles sur l'année 2018 fait apparaître un total de 35 week-ends réservés.

Pour 2019, 20 week-ends sont déjà réservés.

Afin d'en améliorer le mode de gestion, il a été décidé d'instaurer un service de permanence qui est assuré par les conseillers municipaux, à tour de rôle, pendant une semaine. L'élu d'astreinte est en contact direct avec la personne ayant fait la réservation. Un règlement d'utilisation des locaux et un inventaire de l'ensemble du matériel et de leur emplacement ont été établis. Un état des lieux d'entrée et de sortie est effectué pour chaque réservation. (Règlement et inventaire sur le site internet)

Appartement Saljuzan (dessus épicerie)

Les travaux de lambris, isolation du plafond, cloisons de séparation, sont en cours pour la réalisation de 2 chambres. Comme il en avait été décidé la Mairie finance les matériaux et la locataire réalise les travaux.

Le tour des Landes à pieds

Antoine Garrigues, malvoyant, souffrant de rétinite pigmentaire rallie à pied les différents villages des Landes pour échanger avec la population. Il a été accueilli le 23 janvier à Ste Marie et a rencontré les enfants de l'école. Il a été hébergé par une adhérente du Soleil Couchant, avant de poursuivre son périple accompagné de marcheurs volontaires vers Saint Laurent de Gosse. Nous remercions Claudette, Josiane, Jean-Luc, Sylvie, les enfants de l'école, les marcheurs pour leur solidarité.

SIBVA devient EMMA

Dans le cadre de la loi NOTRe incitant les collectivités à mutualiser leurs services afin qu'ils puissent répondre à une politique de sécurisation et de protection de nos ressources en eau, les communes du SIEAM et du SMBVA ont fusionné depuis le 1er janvier 2019. L'association des 2 syndicats a donné le nouveau nom EMMA (Eau Marensin Maremne Adour).

Accueil de loisirs Saint Jean De Marsacq

L'école de St Jean de Marsacq passant à 4 jours à la rentrée prochaine, le centre de loisirs sera donc ouvert toute la journée. Il n'y aura plus d'accueil à Ste Marie le mercredi matin. Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2019 sont à faire impérativement avant le 15 août 2019. Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la Mairie de Saint Jean de Marsacq.

Budget participatif conseil départemental

Les élus du Conseil Départemental ont réservé 1,5 million d'Euros pour un budget participatif citoyen. Ce dispositif permet aux landaises et landais de participer directement à la vie de leur territoire en déposant dans une boîte à idées laissée à disposition dans toutes les mairies landaises ou sur la plateforme numérique dédiée (budgetparticipatif.land.es.fr) leurs souhaits, leurs propositions pour contribuer à l'aménagement de leur territoire. 10 % de ce budget seront réservés à des projets déposés par les jeunes de 7 à 20 ans.

Pour être recevable une idée doit :

- Servir l'intérêt général
- Relever du champ d'action du Département des Landes : solidarités, éducation, jeunesse et sports, environnement et cadre de vie, tourisme, culture et patrimoine, numérique et développement local
- Concerner des dépenses d'investissement (projet de construction, d'aménagement, acquisition de matériels ou d'équipements durables). Les idées générant des dépenses de fonctionnement ne sont pas recevables.

Les idées seront reçues du 17 juin au 30 septembre. A l'issue, durant le mois d'octobre, le département en fera l'analyse et la sélection. Du 1^{er} au 30 novembre, les projets retenus seront soumis au vote et le choix final interviendra en décembre.

Les travaux pourront ensuite être réalisés avec financement par le Conseil Départemental.

Atelier théâtre

La compagnie « décroche la lune » donne des cours de théâtre depuis Septembre 2018 à une dizaine d'élèves enfants et adultes. La présentation des ateliers de l'année a eu lieu le 24 juin et on a pu apprécier le travail remarquable des comédiens. Les ateliers reprendront en septembre 2019.

Une réunion d'inscription aura lieu le mercredi 4 septembre de 17 H à 19 H.

Collège rentrée 2020

Compte-tenu du développement démographique du secteur et de l'ouverture d'un nouveau collège à Angresse en septembre 2020, une étude sur la sectorisation a été menée et en résulte ;

- Sainte Marie de Gosse continuera à aller au collège de Saint Martin de Seignanx
- Saint Martin de Hinx sera rattaché au collège de Saint Vincent de Tyrosse
- Angresse, Saubion, Tosse et Benesse Maremne seront rattachés au nouveau collège d'Angresse

Bon Coin

Une étude de faisabilité est en cours pour évaluer l'opportunité d'implantation d'un restaurant de producteurs locaux.

AGENDA DE L'ETE

Marché des producteurs de pays

12 JUILLET

5ème édition du Marché des Producteurs de Pays à partir de 18 H. 10 producteurs vous proposeront : planche de charcuterie, foie gras à la plancha, brochette de canard, poulet à la broche, fromages, fromage blanc de la ferme et son coulis, glaces fermières, vin. Venez nombreux déguster ces produits en direct des producteurs, dans une ambiance conviviale et musicale, sur l'espace vert derrière le mur à gauche.



**6 JUILLET - 1 SEPTEMBRE
GRATUIT**



Arrêt de bus parking du lotissement

E Sainte-Marie-de-Gosse ▶ Capbreton

Tous les jours (jours fériés inclus)

SAINTE-MARIE-DE-GOSSE - Bourg	13:20
SAINT-MARTIN-DE-HINX - Bourg	13:30
SAINT-JEAN-DE-MARSACQ - École	13:35
SAUBRIGUES - La Mamisèle	13:45
BÉNESSE-MAREMNE - Gare	13:55
CAPBRETON - Cigales Gare	14:10
CAPBRETON - Mairie	14:12
CAPBRETON - Office de Tourisme	14:15
CAPBRETON - L'Herminier	14:17
CAPBRETON - Plage Centrale	14:20
CAPBRETON - Plage La Savane	14:21
CAPBRETON - Plage La Piste	14:23



E Capbreton ▶ Sainte-Marie-de-Gosse

Tous les jours (jours fériés inclus)

CAPBRETON - Office de Tourisme	18:15
CAPBRETON - L'Herminier	18:17
CAPBRETON - Plage Centrale	18:20
CAPBRETON - Plage La Savane	18:21
CAPBRETON - Plage La Piste	18:23
CAPBRETON - Mairie	18:26
CAPBRETON - Cigales Gare	18:29
BÉNESSE-MAREMNE - Gare	18:38
BÉNESSE-MAREMNE - Mairie	18:40
SAUBRIGUES - La Mamisèle	18:50
SAINT-JEAN-DE-MARSACQ - École	19:00
SAINT-MARTIN-DE-HINX - Bourg	19:05
SAINTE-MARIE-DE-GOSSE - Bourg	19:15

19 JUILLET



La France en courant

Cette course arrivera de St Laurent, traversera le centre du village et se dirigera vers St Martin par la déchetterie. Passage entre 7 H et 9 H.

10 AOÛT



Journée balade et découverte

Découverte de notre territoire. Vélo conseillé, voiture acceptée. Programme sur flyer ci-joint. Inscription à la Mairie.

23 AOÛT



Comice Agricole

8 H à 11 H : petit déjeuner

23 - 26 AOÛT



Fêtes locales

25 AOÛT

Association D'Acı Qu'Em Inauguration Stèle commémorative de la révolte des fermiers et métayers de 1919 -1920